

« AARON IMMOBILIER »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2 500 Euros

Siège Social

91, rue Lauriston
75016 - PARIS

R.C.S. PARIS: B 920 316 809 (2022 B 34315)

oo O oo

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

oo O oo

L'An Deux Mille Vingt Six,
Et le Trente Juin à Vingt Heures.

La SARL « JESSY », Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 000 Euros,
dont le siège social est à PARIS (75016) - 91, rue Lauriston, immatriculée au RCS de Paris, sous
le numéro : B 538 742 628, représentée par Monsieur Franck HAYAT,

Propriétaire de la totalité des 250 parts sociales de 10 Euros chacune émises par la
Société à Responsabilité Limitée « AARON IMMOBILIER », au capital de 2 500 Euros,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Franck HAYAT, gérant,

1. - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Franck HAYAT, en sa qualité de Gérant de la Société « AARON IMMOBILIER », a établi et arrêté les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ; Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. - A pris les décisions suivantes portant sur :

- . l'examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025,
- . l'affectation des résultats dudit exercice,
- . les Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- . la rémunération du gérant.



PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'il les a établis et se soldant par un bénéfice net de 32 147,25 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 32 147,25 euros au compte Report à Nouveau.

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, mentionne qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'associée unique prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues, poursuivies ou exécutées par lui pendant l'exercice écoulé :

1°. Droit de jouissance à titre gratuit d'un local situé 91, rue Lauriston, 75016 PARIS par la SARL JESSY.

2°. Convention d'Intégration Fiscale conclue le 12.01.2023, à effet du 12.01.2023 avec la SARL JESSY.

3°. Convention de trésorerie conclue le 01.09.2022, à effet du même jour, avec la SARL JESSY :

* Avances consenties au 31.12.2025 :	94 288,68 €
* Intérêts reçus au 31.12.2025 :	3 978,99 €

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérance et l'associé unique, puis consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique
SARL « JESSY »
Franck HAYAT



Le Gérant
Franck HAYAT



Désignation de l'entreprise : AARON IMMOBILIER

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 91 RUE LAURISTON 75016 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 9 2 0 3 1 6 8 0 9 0 0 0 1 0

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CO		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 878	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	6	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 000	
TOTAL (II)		BJ	10 552	BK	2 878	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	94 614	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	5 115	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	395	
TOTAL (III)		CJ	100 125	CK	100 125	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW				
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM				
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	110 677	1A	2 878	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise AARON IMMOBILIER

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 500)	DA	2 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	67 991
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 147
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	102 888
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 952
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 910
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	107 799
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 910
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AARON IMMOBILIER				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	55 083	FH		FI	55 083	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	55 083	FK		FL	55 083	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	55 083
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	18 475
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	82
	Salaires et traitements *						FY	
	Cotisations sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	2 685
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GY	
	Autres charges (12)						GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 242	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	33 841	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 979
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	Total des produits financiers (V)						GP	3 979
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 979	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 820	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise AARON IMMOBILIERNéant ☐ *

Exercice N

Produits exceptionnels (7) (VII)

HD

Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7) (VIII)

HH

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

HI

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)

HJ

Impôts sur les bénéfices * (X)

HK

5 673

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

HL

59 062

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

HM

26 915

5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)

HN

32 147

RENVIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

HO

(2) Dont { produits de locations immobilières
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)

HY

IG

(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *
- Crédit-bail immobilier

HP

HQ

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)

IH

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

IJ

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

IK

(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)

HX

(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

RC

Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)

RD

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS

A5

A2

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

A3

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

A4

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles:

A8

Dont cotisations facultatives Madelin A10 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)

HS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):

Exercice N

Charges exceptionnelles

Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:

Exercice N

Charges antérieures

Produits antérieurs